

Les définitions des 31 repères mentionnent **en gras** les notions du programme auxquelles ils sont particulièrement liés. C'est aussi le cas pour « la philosophie » (pour les repères « essentiel / accidentel », « théorie / pratique » et « universel / général / particulier / singulier ») et pour les exercices donnés au baccalauréat : dissertation et explication de texte (pour les repères « analyse / synthèse », « exemple / preuve » et « hypothèse / conséquence / conclusion »).

Les repères apparaissent eux-mêmes en *italique* dans leur définition, ainsi que les mots de la même famille.

Un nombre en exposant³¹ signale un mot d'un autre repère que celui dont il est question, ou un mot de la même famille.

1. ABSOLU / RELATIF

Est *absolu* ce qui ne dépend de rien d'autre que de soi-même. Est *relatif* ce qui n'existe qu'en *relation* avec une autre chose dont elle dépend. C'est pourquoi on doit toujours dire à quoi une chose est relative. Selon les religions monothéistes, Dieu est absolu et le monde est relatif à Dieu. Dans la monarchie *absolue*, le roi est supposé ne dépendre de rien ni personne d'autre que de lui-même.

Le *relativisme* en matière de **vérité** peut être résumé par la formule : « À chacun sa vérité » (voir le chapitre sur la **vérité**, partie 3.2.).

La théorie²⁸ de la *relativité* d'Einstein affirme que le **temps**, l'espace et le mouvement *absolus* n'existent pas : deux événements peuvent être simultanés pour un observateur et successifs pour un autre, *relativement* à leurs positions ; de même, le mouvement d'un objet peut être rectiligne pour un observateur et courbe pour un autre.

Enfin, on peut se demander si le **devoir** moral est *absolu* ou *relatif* à la société dont on fait partie, à l'éducation, à la religion, etc.

2. ABSTRAIT / CONCRET

Ce qui est *concret* est ce dont on peut faire l'expérience. Ce qui est *abstrait*, en revanche, est une idée générale inaccessible par l'expérience. Par exemple, tel fruit rouge est concret, on peut le voir, le toucher. Mais « le rouge » est une idée abstraite : on ne voit jamais le rouge en général, mais seulement telle ou telle chose rouge. De même, deux stylos sont concrets, mais le nombre 2 est un concept⁵ abstrait.

Dans le domaine du **langage**, les noms communs désignent généralement³⁰ des choses *abstraites*, les noms propres des choses *concrètes* : « l'être humain » par exemple est un concept⁵ abstrait (désignant ici tous les membres d'une même espèce¹³), mais « Socrate » est un individu¹³ concret.

En **art**, on parle d'« art *abstrait* » pour caractériser les œuvres d'art visuelles (peinture, sculpture...) qui ne cherchent pas à figurer quelque chose de réel¹⁵ (êtres vivants, objets, paysages...). On parle d'« art figuratif » dans le cas contraire.

3. EN ACTE / EN PUISSANCE

Ce qui est *en puissance* (ou *potentiellement*) se réalisera peut-être *en acte*. Ce qui est en acte est ce qui a effectivement réalisé sa puissance. « En puissance » signifie donc en un sens « possiblement¹⁷ », et « en acte » signifie « réellement¹⁵ ». Un-e élève de terminale est un-e bachelier-e en puissance (et est donc *potentiellement* bachelier-e). La toile blanche du peintre est un chef-d'œuvre en puissance, mais ne le sera peut-être jamais en acte.

À propos de la **nature**, on peut utiliser ce repère dans le domaine biologique : on dira par exemple qu'un embryon est un être humain *en puissance*, et qu'il le sera *en acte* s'il se développe normalement, reçoit une éducation, etc.

Dans le domaine de la **technique**, on peut dire que le but est *potentiellement* atteint tant que la technique n'est pas intégralement mise en œuvre. Lorsqu'elle l'est, le but est atteint *en acte*, sauf en cas d'échec.

4. ANALYSE / SYNTHÈSE

L'*analyse* consiste à décomposer un objet pour en faire apparaître les différentes parties. La matière peut ainsi être *analysée* : en chimie, H₂O est une analyse, c'est-à-dire une décomposition de l'eau. La *synthèse* consiste au contraire à (r)établir le tout dans son unité. La matière peut ainsi être *synthétisée* en assemblant artificiellement les atomes dont sa molécule est naturellement composée. Une image⁵ de

synthèse consiste dans l'assemblage d'éléments conçus séparément, de même qu'un tissu *synthétique*.

Dans une **explication de texte**, le texte doit d'abord être *analysé*, c'est-à-dire décomposé en différentes parties qui seront expliquées séparément, avant d'être *synthétisé* (c'est-à-dire ici résumé), notamment en conclusion¹⁴.

5. CONCEPT / IMAGE / MÉTAPHORE

Un *concept* est une idée abstraite² qui énonce la définition ou au moins les principales²⁵ caractéristiques d'une chose. Une *image* est une représentation concrète² (notamment visuelle) illustrant un concept (ou plusieurs). Cette image peut éventuellement être utilisée comme *métaphore*, c'est-à-dire symboliser une chose avec laquelle elle entretient un rapport d'analogie²⁷. Par exemple, le concept de feu renvoie à sa définition physico-chimique (« phénomène composé de chaleur et de lumière produit par une combustion »). On peut faire une image du feu : 🔥. Le feu peut enfin être utilisé dans de nombreuses métaphores (« le feu de mon cœur brûle pour toi » pour dire « je t'aime » par exemple).

Dans un **langage**, et plus précisément dans une langue, les noms communs désignent des *concepts* et peuvent permettre de faire des *métaphores* (de même d'ailleurs que certains noms propres : on dira par exemple que tel joueur de foot au style artistique est « le Mozart du football »). L'*image* peut être utilisée dans certains langages (le Code de la route par exemple).

6. CONTINGENT / NÉCESSAIRE

Ce qui est *contingent* peut exister / arriver ou non, cela pourrait être autrement. Je peux par exemple penser que mon existence est contingente si je considère que mes parents auraient pu ne pas se rencontrer. Ce qui est *nécessaire*, au contraire, c'est ce qui est inévitable, qui n'aurait pas pu ne pas se produire ou ne pas exister. Si on croit⁷ en Dieu, on peut par exemple penser que son existence est nécessaire (Dieu n'aurait pas pu ne pas exister). Le mot « nécessaire » a aussi le sens plus courant d'« indispensable » (il est nécessaire de boire pour vivre) et a alors pour antonyme « facultatif ».

Le sens le plus courant de la **liberté**, le libre arbitre, suppose que certaines actions humaines au moins sont *contingentes* : mon action est libre si j'ai la possibilité¹⁷ de l'accomplir ou pas. Inversement, si le libre arbitre n'existe pas (comme le pense Spinoza), tout ce qui se produit est *nécessaire*.

7. CROIRE / SAVOIR

Croire et *savoir*, c'est dans les deux cas tenir quelque chose pour vrai³¹. Si on le *sait*, cela signifie qu'on en détient la preuve⁹ (ou la démonstration). Si on le *croit*, c'est qu'on n'en a aucune preuve⁹. La croyance peut par exemple reposer sur la confiance. La plupart des choses que nous croyons savoir ne sont justement que des *croyances* (nous faisons généralement³⁰ confiance à nos parents, à nos professeurs, aux scientifiques, aux journalistes, etc.). Nous *savons* en réalité très peu de choses.

Cette distinction a une conséquence¹⁴ importante en matière de **vérité** : un *savoir* ne peut être que vrai³¹, alors qu'une *croyance* peut être vraie³¹ ou fausse ; c'est ce que montre Platon dans le *Gorgias*.

En **science**, on essaie de prouver autant que possible ce qu'on affirme, et donc d'accéder au *savoir*, en se passant au maximum de toute *croyance* (même si ce n'est jamais complètement possible).

En matière de **religion**, il y a en revanche de nombreuses *croyances* (sur l'existence de Dieu ou des dieux par exemple, sur la vie après la mort, etc.). La croyance religieuse est pour certaines personnes aussi indubitable, voire plus, qu'un *savoir*.

8. ESSENTIEL / ACCIDENTEL

Ce qui est *essentiel* se rapporte à l'*essence* d'une chose, c'est-à-dire ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est. La définition d'une chose énonce son essence. L'essence du triangle, c'est d'être un polygone fermé à trois côtés. Pour Spinoza, □ « le désir est l'essence même de l'homme » (*Éthique*) : autrement dit, ce qui définit l'être humain en tant que tel, c'est qu'il désire. Ce qui est *accidentel* dans une chose, c'est ce qui ne la définit pas. Être noir·e ou blanc·he, grand·e ou petit·e, sont des caractéristiques *accidentelles* de l'être humain : avoir ces caractéristiques ou pas ne change rien au fait d'être humain ou pas.

Pour de nombreux philosophes (Platon par exemple), la **philosophie** consiste à chercher l'*essence* des choses (on dit aussi leur **nature**), notamment celle des concepts⁵ abstraits² : quelle est l'essence de l'être humain, de la justice, de la beauté ?

9. EXEMPLE / PREUVE

Un *exemple* est un cas particulier³⁰ ou un cas singulier³⁰ visant à illustrer ou confirmer une affirmation générale³⁰ ou universelle³⁰. Un exemple doit toujours être représentatif ; autrement dit, lorsqu'on prend un

exemple, on devrait toujours pouvoir en prendre un et même plusieurs autres (s'il n'y a qu'un seul exemple possible, ce n'est pas un exemple) : il y a plusieurs philosophes qui sont des femmes, *par exemple* Hannah Arendt. Une *preuve* est un raisonnement qui s'appuie sur un élément matériel dans le but d'établir une vérité. On peut ainsi *prouver* que l'eau est composée d'hydrogène et d'oxygène en faisant l'analyse⁴ d'une molécule d'eau. Contrairement à la démonstration mathématique, purement abstraite², la *preuve* s'appuie toujours sur un élément concret², ce qui a deux conséquences¹⁴ : d'abord, on peut contester une preuve en contestant un constat, une mesure, un témoignage (comme dans le cas de l'usage policier ou juridique de la preuve). Ensuite, on ne peut *prouver* que des vérités singulières³⁰ ou particulières³⁰, au mieux générales³⁰, mais jamais universelles³⁰, car on ne peut jamais être sûr qu'on a rencontré tous les cas existant. En revanche, on peut prouver la fausseté d'une affirmation universelle³⁰ par un seul cas, qui sera alors un *contre-exemple* : l'existence d'un seul corbeau blanc suffit à prouver que l'affirmation « tous les corbeaux sont noirs » est fausse.

Dans une **dissertation**, il ne faut donc pas s'appuyer sur un *exemple* pour *prouver* une affirmation générale³⁰ : un *exemple* ne *prouve* rien (ou plutôt il ne prouve que lui-même).

10. EXPLIQUER / COMPRENDRE

L'*explication* d'un phénomène naturel est objective²¹ et se fait par la connaissance (notamment scientifique) des causes²⁵, des lois naturelles. La *compréhension* d'un acte humain est subjective²¹ et se fait par la connaissance de ses motivations (volontés, désirs, etc.). ☐ « Nous *expliquons* la nature, nous *comprenons* la vie psychique. », écrit Dilthey (psychologue et sociologue allemand, fin XIX^e - début XX^e siècles) dans *Le monde de l'esprit*. Cependant, on emploie aussi le verbe expliquer à propos de choses produites par l'être humain (expliquer un texte philosophique). On vise dans ce cas une certaine objectivité²¹.

En **science**, cette distinction correspond à celle entre d'une part les sciences de la nature, qui ont pour but d'*expliquer* les phénomènes naturels, et d'autre part ce qu'en allemand on appelle les « sciences de l'esprit » (*Geisteswissenschaften*), qui correspondent à peu près à ce qu'on nomme en français les sciences humaines (sociologie, économie, psychologie...), et qui ont pour but de *comprendre* l'être humain.

Cette distinction suppose que l'être humain constitue un domaine à part du reste de l'univers, (puisque'il serait la seule chose de l'univers à pouvoir être *comprise*, les autres étant "seulement" *expliquées*), ce qu'on peut toutefois contester.

🎬 Sur cette distinction, voir la vidéo *La philo en petits morceaux* : « Expliquer ou comprendre ? »

11. EN FAIT / EN DROIT

« *En fait* » désigne ce qui existe réellement¹⁵ ; « *en droit* », ce qui devrait exister idéalement¹⁵. Par exemple, *en droit*, les femmes et les hommes dans une entreprise devraient avoir les mêmes salaires, à niveaux d'études égaux¹⁶ et responsabilités égales¹⁶. *En fait*, c'est souvent différent.

Cette distinction est importante en matière de **justice**, au sens juridique et au sens moral de cette notion. Dans l'exemple ci-dessus, l'expression « en droit » se réfère à un sens juridique de la justice, car il existe en France des lois¹⁹ sur l'égalité salariale : l'inégalité¹⁶ *de fait* mentionnée entre les femmes et les hommes est donc injuste juridiquement. Mais lorsqu'on dit par exemple qu'*en droit*, tous les êtres humains sont égaux¹⁶ devant la loi¹⁹ dans une démocratie, alors qu'*en fait*, les plus riches peuvent louer les services des meilleurs avocats et ainsi être mieux défendus que les plus pauvres, l'expression « en droit » a un sens moral, car il n'existe aucune loi¹⁹ fixant les tarifs des avocats : l'inégalité¹⁶ entre les riches et les pauvres à ce sujet n'est donc pas injuste juridiquement, mais moralement. Voir également le repère « théorie²⁸ / pratique²⁸ » (premier sens).

12. FORMEL / MATÉRIEL

Dans un texte, la *matière* (ou le fond, ou le contenu) est ce qu'on dit, la *forme* est la manière de le dire. Par exemple en philosophie, la *forme* d'un livre peut être celle du dialogue (comme chez Platon), du conte philosophique (comme chez Voltaire), de l'essai, etc. ; la *matière* peut être la question du vrai et du faux, ou du bien et du mal, etc. Deux livres peuvent avoir la même forme et pas la même matière, ou l'inverse. Plus simplement, on peut reprocher à quelqu'un non pas la *matière* de ce qu'il dit (si ce qu'il dit est vrai), mais la *forme* qu'il emploie (sa manière de le dire), par exemple son impolitesse.

Dans le domaine de la **vérité**, Kant distingue la vérité *formelle* (sa logique, sa cohérence) et la vérité *matérielle* (la conformité entre la connaissance et son objet). Seule la première possède des critères sûrs.

En **art**, on peut considérer que l'artiste ne fait que donner une *forme* nouvelle à une *matière* qui ne l'est pas : le marbre de la sculpture, les mots du poème, les notes de la symphonie, etc., sont la matière de

l'œuvre d'art, et existaient avant l'œuvre. L'artiste leur donnera une forme originale, c'est-à-dire une manière de les assembler, de les structurer, qui n'existait pas avant.

13. GENRE / ESPÈCE / INDIVIDU

La distinction *genre* / *espèce* / *individu* est utile lorsqu'il s'agit de définir quelque chose : on peut dire par exemple en géométrie que dans le *genre* « polygone », il y a entre autres l'*espèce* « triangle » qui se définit comme un polygone à trois côtés (ce qui le distingue des autres espèces de polygones). Il existe mathématiquement une infinité de triangles *individuels*.

Ces trois concepts⁵ sont donc des niveaux dans une classification, notamment en **science**. En biologie par exemple, l'*espèce* est toujours rattachée à un *genre*. Par exemple, l'*espèce* humaine est nommée *Homo sapiens*, et son *genre* est *Homo* (il se trouve que l'*espèce* *Homo sapiens* est actuellement la seule espèce du genre *Homo*, mais on en dénombre actuellement une douzaine qui ont existé par le passé). Il y a aujourd'hui un peu moins de 8 milliards d'*individus* de cette espèce. L'*espèce* cheval et les différentes *espèces* de zèbres appartiennent au même *genre* (*Equus*). La biologie utilise entre autres les niveaux de classification suivants : règne, embranchement, classe, ordre, famille, *genre*, *espèce*. Mais la classification phylogénétique (qui étudie la « parenté » entre les espèces) fait par exemple apparaître 35 niveaux de classification (ou « clades ») avant d'arriver à l'*espèce* *Homo sapiens*.

14. HYPOTHÈSE / CONSÉQUENCE / CONCLUSION

Aux sens à la fois scientifique et courant, une *hypothèse* est une supposition (souvent un ensemble de causes²⁵) permettant d'expliquer¹⁰ un fait constaté, sans que cette explication ne soit, au moment où elle est formulée, vérifiée (mais elle pourrait l'être) ni certaine³¹. Par exemple, suite au constat que mon téléphone n'est pas dans ma poche, je peux faire l'*hypothèse* que je l'ai oublié chez moi (mais il y a d'autres hypothèses possibles¹⁷ : je peux l'avoir oublié ailleurs, on a pu me le voler, etc.). Une hypothèse se distingue d'une conjecture, qui elle n'est pas du tout vérifiable (l'existence de Dieu est donc une conjecture et non une hypothèse). Au sens courant comme au sens scientifique, une hypothèse permet de tirer une ou des *conséquences*, tout aussi certaines ou incertaines³¹ que l'hypothèse : si (et seulement si) j'ai oublié mon téléphone chez moi (*hypothèse*), alors il doit y être encore (*conséquence*). La conséquence peut enfin amener à une *conclusion* : ici, si mon *hypothèse* est vraie³¹, sa *conséquence* m'amène à tirer la *conclusion* que je dois rentrer chez moi pour retrouver mon téléphone.

Ces trois étapes (*hypothèse* / *conséquence* / *conclusion*) forment un raisonnement, c'est-à-dire un usage rigoureux de la **raison**. Il peut notamment prendre place dans une **dissertation**.

En **science**, le caractère incertain³¹ de l'*hypothèse* conduit à mettre en place une expérimentation destinée à la vérifier, ce qui permettra là aussi de tirer des *conséquences* et d'aboutir à une *conclusion*. Pour des exemples détaillés, voir le chapitre sur la **science**, ressource complémentaire 2.

15. IDÉAL / RÉEL

Ce qui est *idéal* est ce qui constitue un modèle ; c'est l'*idée* qu'on se fait de ce que devrait être une chose ou une personne (la « maison idéale », le « professeur idéal »). Mais il est rare que l'idéal corresponde au *réel*. Au sens courant, l'*idéaliste* croit⁷ vivre dans un monde idéal, contrairement au *réaliste* qui prétend voir le monde tel qu'il est.

On peut par exemple donner du **bonheur** une définition *idéale* (le bonheur comme un état parfait, sans la moindre zone d'ombre) ; mais on peut aussi en avoir une conception plus proche du *réel* (en disant par exemple qu'éprouver parfois certaines contrariétés n'empêche pas d'être heureux).

16. IDENTITÉ / ÉGALITÉ / DIFFÉRENCE

L'*identité* (au sens de deux choses identiques) s'oppose à la *différence*, l'*égalité* s'oppose à l'*inégalité*. En mathématiques, deux nombres *égaux* sont *identiques* ; donc s'ils sont différents, c'est qu'ils sont inégaux. Mais pour ce qui concerne les êtres humains, la *différence* n'est pas l'*inégalité*.

Ce repère est important dans le domaine de la **justice**. Par exemple, les *différences* entre les femmes et les hommes n'empêchent pas que, selon la justice, ils sont *égaux* en droits (il y a égalité bien qu'il n'y ait pas identité). C'est pourquoi les racistes et les sexistes confondent souvent (volontairement ou non) *différences* et *inégalités* : ils prétendent justifier des *inégalités* de droits à partir de *différences*. Par ailleurs, il faut toujours dire (in)égalité de quoi : ainsi, on peut distinguer les inégalités naturelles (par exemple la taille), qui ne sont jamais injustes, car la nature n'a pas à être juste, des inégalités sociales (par exemple la richesse), qui sont souvent injustes.

17. IMPOSSIBLE / POSSIBLE

Ce qui est *possible*, c'est ce qui peut être, ce qui n'implique pas contradiction, ce qui pourra se produire dans le futur, d'après ce qu'on sait⁷ ou ce qu'on croit⁷ : « Il est possible que j'aie mon bac », « il est possible qu'il fasse beau ce week-end ». Ce qui est *impossible*, c'est ce qui ne peut pas exister, ce qui implique une contradiction, ce qui ne peut pas se produire. Un cercle carré, c'est impossible. Que Socrate ressuscite, c'est impossible. Il faut remarquer que ce que je déclare possible ou impossible dépend de l'état de mes connaissances et de mes croyances. Par exemple, les miracles sont possibles selon certaines religions, impossibles selon les sciences. On a pu croire par le passé qu'aller sur la Lune était impossible.

La notion de **liberté** (et plus précisément de libre arbitre) suppose que certains actes me sont *possibles*, mais que je ne suis pas contraint²² de les réaliser. Mais dans une conception déterministe du monde, selon laquelle rien n'est contingent⁶, ce qui se produit est nécessaire⁶ et pas seulement *possible*, et ce qui ne se produit pas est simplement *impossible*.

18. INTUITIF / DISCURSIF

L'*intuition* est un accès immédiat²⁰ à une idée. Ce qui est *discursif* suppose différentes étapes et est donc médiat²⁰ ; ce qui est *discursif* prend forme dans un *discours* et fait donc intervenir le **langage**. En mathématiques, les théorèmes compliqués nécessitent un accès *discursif*, mais certaines idées simples (comme l'addition) peuvent être saisies de manière *intuitive* ; cet exemple montre par ailleurs que la notion d'intuition ne désigne pas forcément, comme c'est le cas dans son sens courant, une inspiration mystérieuse (le soi-disant « sixième sens »), voire paranormale ou surnaturelle (« une intuition divine »).

19. LÉGAL / LÉGITIME

Le *légal* renvoie à la *loi* écrite, à la **justice** comme institution juridique. Le *légitime* renvoie plutôt à la *loi morale*, à la **justice** comme valeur. Le *légal* peut être *illégitime* (par exemple les *lois* obligeant²² à la dénonciation des Juifs sous l'Occupation) ; l'*illégal* peut être *légitime* (par exemple la Résistance, sous l'Occupation également). On peut donc remarquer que le *légal* est de fait¹¹ et que le *légitime* est de droit¹¹ (voir le repère « en fait¹¹ / en droit¹¹ »). Plus globalement, la *légitimité* est le fondement²³, la justification d'une action, d'une institution, d'une idée, etc. Par exemple, « ton affirmation n'est pas légitime » signifie qu'elle n'est pas justifiée.

Un **État** a la charge d'établir des lois, donc ce qui est *légal*. Mais même dans les pires dictatures, il essaie de justifier ces lois de manière à ce qu'elles paraissent *légitimes*.

20. MÉDIAT / IMMÉDIAT

Est *médiat* ce qui se fait avec un ou des *intermédiaires*, c'est-à-dire une ou des étapes (au sens logique ou chronologique) entre le début et la fin d'un processus. Les *médias* (télévision, radio, presse, Internet...) sont bien des *intermédiaires* entre les événements qu'ils relatent et le public. Mais on peut aussi avoir une connaissance *immédiate*, sans *médiation*, d'un événement, par exemple lorsqu'on en est le témoin direct. Un *médiateur* est un intermédiaire entre deux personnes en désaccord.

Si on applique cette distinction à la **conscience psychologique** (voir le chapitre sur cette notion), on voit que la conscience *immédiate* est bien en rapport direct, sans intermédiaire, avec son ou ses objets, tandis que la conscience réfléchie est bien *médiate*, au sens où elle nécessite une distance, un recul par rapport à son objet, auquel elle ne "colle" pas *immédiatement*.

21. OBJECTIF / SUBJECTIF / INTERSUBJECTIF

☐ « La couleur verte des prés est une sensation *objective*, en tant que perception d'un objet des sens ; son caractère agréable est une sensation *subjective*, par laquelle aucun objet n'est représenté. » Kant, *Critique de la faculté de juger*, §3. Ce qui est *objectif* ne dépend que de l'*objet* considéré. Ce qui est *subjectif* dépend au contraire du *sujet*, et peut donc être variable selon les *sujets*. On attendra ainsi d'un juge qu'il soit *objectif*, c'est-à-dire impartial : ses décisions ne doivent pas être influencées par le *sujet* qu'il est (ses valeurs morales, politiques ou religieuses, etc.), mais uniquement par l'*objet* qu'il doit juger : les faits en cause lors du procès. De même, l'arbitre d'une rencontre sportive doit être objectif. Pourtant, certains sports font inévitablement appel à la *subjectivité* : gymnastique, patinage artistique, etc., de même que les événements décernant des prix relevant inévitablement de la *subjectivité* des "juges" : festival de Cannes, concours de l'Eurovision, etc. Enfin, ce qui est *intersubjectif* est ce qui, sans être *objectif*, ne se rapporte pas à un seul *sujet* ou quelques-uns, mais est susceptible d'être partagé par tous les sujets concernés par une question. Par exemple, une décision prise à l'unanimité lors d'une assemblée n'est ni subjective ni objective, mais intersubjective.

La **vérité**, dans son sens courant (ce qui est conforme au réel¹⁵), ne peut être qu'*objective*, car si elle dépend du *sujet* qui l'énonce (comme lorsqu'on dit : « C'est *ma* vérité »), elle ne peut pas prétendre correspondre au réel¹⁵ (sinon elle serait *la* vérité). Mais comment s'assurer qu'une vérité est véritablement *objective* et pas seulement *intersubjective* ?

On distingue le **temps objectif** (mesurable scientifiquement et le même pour tous) du **temps subjectif** (dont la "vitesse" d'écoulement telle qu'on l'éprouve est variable selon les sujets et les situations).

22. OBLIGATION / CONTRAINTE

On comprend mieux le repère *obligation / contrainte* en y ajoutant la notion de **devoir**. Le devoir est ce que nous nous imposons à nous-mêmes de faire ou de dire (ou de ne pas faire ou de ne pas dire), pour des raisons morales : le devoir est intérieur à nous-mêmes. Le devoir est à distinguer : 1. de l'*obligation* (venant de la loi¹⁹, d'un règlement ou d'un-e supérieur-e hiérarchique par exemple) qui est psychologique et extérieure à nous-mêmes, et à laquelle nous pouvons normalement résister (par la désobéissance), même si cela a souvent des conséquences (notamment une sanction). Une interdiction est une *obligation* négative. *Une obligation peut aussi être un devoir*, si on l'approuve ; 2. de la *contrainte* qui est également extérieure à nous-mêmes, mais est plutôt physique (être contraint de lâcher prise par exemple), physiologique (l'être humain est contraint de boire pour vivre) ou, lorsqu'elle est psychologique, s'exerce sous forme de pression (menace, chantage...), et à laquelle il est plus difficile ou impossible¹⁷ de résister.

Dire que le **travail** est une *contrainte* est vrai collectivement : les êtres humains ne pourraient pas survivre sans travailler (leurs instincts ne suffiraient pas pour les nourrir). Mais dans la plupart des sociétés, outre les enfants et les personnes âgées, il existe des personnes qui ne travaillent pas (rentiers, chômeurs, etc.), et d'autres dont le travail ne produit pas de quoi satisfaire les besoins vitaux des êtres humains (prêtres, artistes, trader, etc.). Le travail n'est donc pas une contrainte pour tout individu. Mais il est parfois ressenti à l'échelle individuelle comme une *obligation*, voire un devoir.

Par rapport à la notion de **liberté**, ces trois concepts sont également différents : la *contrainte* s'oppose clairement à la liberté. Le devoir est au contraire un signe de la liberté, au sens où il n'est pas contraignant et où c'est moi qui décide librement de l'accomplir ou pas. L'*obligation* et l'obéissance qu'elle demande ne sont pas incompatibles avec la liberté : je peux très bien obéir librement à une obligation à laquelle j'adhère (suivre le code de la route par exemple). Mais si j'obéis uniquement par crainte d'une sanction (comme dans le cas de la soumission), je ne suis pas libre.

Au sens juridique (et non moral), la **justice** vise l'application de ce qui est légal¹⁹, c'est-à-dire des lois¹⁹, qui sont des *obligations*. Mais l'obligation de la loi¹⁹ est parfois accompagnée de la *contrainte* (par les forces de l'ordre notamment). Enfin, rien n'empêche que l'*obligation* soit également ressentie comme un devoir (l'interdiction du meurtre par exemple).

23. ORIGINE / FONDEMENT

L'*origine* est chronologique ; elle est de l'ordre du **temps**, de l'histoire, et a pour synonymes « commencement », « début ». Le *fondement* est logique ; il est de l'ordre de la **raison**. Les historiens se demandent par exemple quelle est l'*origine* des sociétés humaines : à quand remontent les premières d'entre elles ? Qu'est-ce qui a poussé les êtres humains à vivre en société ? Les philosophes cherchent parfois à établir le *fondement* des sociétés : par exemple, qu'est-ce qui fait qu'une société est juste ou stable ? Le mot « fondement » a également le sens de principe²⁵ : « Sur quoi se *fonde* ton affirmation ? ».

24. PERSUADER / CONVAINCRE

Persuader et convaincre, c'est dans les deux cas chercher à amener une personne à penser, dire ou faire quelque chose. On essaie de *persuader* quelqu'un en provoquant en lui des émotions ou en s'appuyant sur celles qui existent déjà (la peur, la méfiance, la haine, ou l'espoir, la confiance, l'amour, etc.). On tâche de *convaincre* quelqu'un en s'adressant à sa **raison**, par des preuves⁹ ou des arguments.

Dans les deux cas, on utilise le **langage**, parfois non-verbal (gestes, etc.) dans le cas de la *persuasion*.

25. PRINCIPE / CAUSE / FIN

Un *principe* est un énoncé général³⁰ ou universel³⁰ "premier" (c'est l'étymologie du terme), donc non démontré et indémontrable, dont on peut tirer des conséquences¹⁴ logiques. En mathématiques, les *principes* se nomment « axiomes » (voir le chapitre sur la **science**, ressource complémentaire 1). En chimie, le *principe* de conservation de la masse de Lavoisier (« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ») permet de déduire de nombreuses propriétés des corps. Le « principe de précaution », selon

lequel les êtres humains doivent se prémunir contre un danger, même seulement potentiel³, a pour conséquences¹⁴ un ensemble de mesures, par exemple sanitaires. Une *cause* est ce qui produit quelque chose (sa conséquence, son effet). Dire qu'un événement A est la cause d'un événement B signifie d'une part que A a existé avant B, d'autre part que B existe parce que A a existé avant lui (même si B aurait pu avoir une autre cause que A). On appelle « *principe de causalité* » le *principe* selon lequel toute chose, tout événement a nécessairement⁶ une ou des causes. La *fin* (ici au sens de *finalité*, de but) est ce en vue de quoi une chose est faite. Par exemple, la *cause* de l'existence du Soleil est une supernova qui a produit des ondes de choc il y a 4,6 milliards d'années. Dans une conception religieuse du monde, on pourra dire que le Soleil a pour *fins* la chaleur et la lumière. Cette conception est dite *finaliste* au sens où elle attribue une finalité aux choses naturelles. Voir à ce sujet le chapitre sur la **nature**, partie 3.3.

Globalement, les **sciences** cherchent des explications¹⁰ *causales*, tandis que les **religions** proposent plutôt des explications¹⁰ *finales*.

26. PUBLIC / PRIVÉ

Le public et le privé sont des concepts fondamentaux²³ en philosophie politique. La politique a notamment pour tâche de définir l'étendue et les limites de la sphère *publique*, autrement dit l'ensemble de ce qui, dans l'existence des membres d'une société, est soumis aux lois¹⁹. Il existe donc, à l'inverse, des aspects de cette existence qui échappent à la sphère publique : la sphère *privée*, qui n'est l'objet d'aucune obligation²² ni interdiction légale¹⁹. Selon les sociétés et leur histoire, certains de ces éléments font partie de la « sphère publique » (et sont donc juridiquement encadrés), ou de la « vie privée » (par exemple, la sexualité entre adultes consentants en France, du moins actuellement). Dans un régime totalitaire, le pouvoir politique cherche à étendre au maximum la sphère publique au détriment de la sphère privée. Inversement, le courant politique dit « libéral » veut réduire autant que possible la sphère publique.

L'**État** a ainsi pour fonction d'agir dans la sphère publique, notamment par le biais des lois¹⁹ et des services *publics* (qui doivent être accessibles à tous les membres de la société). Mais il y a des désaccords politiques sur ce qui doit relever ou non des services *publics* : la santé, l'éducation, l'eau, les transports collectifs (train, avion...), etc. doivent-ils être intégralement publics ? Publics et privés ? Intégralement privés, c'est-à-dire vendus par des entreprises *privées* ? Cette question est l'un des points de divergence importants entre la gauche et la droite. Voir à ce sujet la partie 2 du chapitre sur l'**État**.

27. RESSEMBLANCE / ANALOGIE

Une *ressemblance* compare et rapproche deux éléments (A ressemble à B). Une *analogie* est l'affirmation de l'identité¹⁶ entre deux rapports, chaque rapport mettant en jeu deux éléments (A est à B ce que C est à D, même si A et C sont très différents¹⁶, de même que B et D). Par exemple : ☐ « *la conscience ne trompe jamais ; elle est le vrai guide de l'homme : elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps* » (Rousseau, *Émile ou de l'éducation*). Il s'agit ici de la conscience morale, qui selon Rousseau est infaillible. Une métaphore⁵ est une *analogie* dont un des quatre termes est sous-entendu. Par exemple : ☐ « *La religion [...] est l'opium du peuple* » (Marx, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*).

Pour connaître l'**inconscient**, Freud propose l'interprétation des rêves consistant entre autres à établir des *analogies* entre les éléments d'un rêve (son « contenu manifeste ») et sa signification inconsciente (son « contenu latent »). Voir à ce sujet le chapitre sur l'**inconscient**, ressource complémentaire 2.

28. THÉORIE / PRATIQUE

1. Dans un premier sens, la *théorie* dit ce que doit être la *pratique* : par exemple, la loi¹⁹ dit ce que doivent être, *en théorie*, les comportements des êtres humains. Dans ce cas, un écart entre les deux est possible, car en *pratique*, les êtres humains ne suivent pas toujours les lois¹⁹. Ce premier sens est équivalent au repère « en fait¹¹ / en droit¹¹ » (mais dans l'ordre inverse : la théorie correspond au droit, la pratique au fait). 2. Dans un second sens, la *théorie* cherche à énoncer ce qui se passe *en pratique* (c'est le cas d'une théorie scientifique). Mais dans ce cas, si la théorie ne correspond pas à la pratique, cela signifie que la théorie est fausse ou incomplète. Par exemple, la *théorie* newtonienne de la gravitation universelle³⁰ ne permet pas d'expliquer¹⁰ en totalité ce qu'on observe en *pratique* dans l'univers (on a alors besoin d'une autre théorie, par exemple ici la théorie de la relativité¹ d'Einstein).

On peut utiliser ce repère pour distinguer deux aspects de la **philosophie** : La philosophie *théorique* consiste à essayer d'expliquer¹⁰ le monde, la société, l'être humain, non pas de manière scientifique ou historique, mais de manière plus globale et universelle³⁰. La philosophie *pratique* consiste à se demander

comment nous devons vivre. C'est même une question centrale pour Platon : ☐ « Ne vois-tu pas que le sujet dont nous sommes en train de discuter est justement la question qu'un homme, aussi peu de raison ait-il, devrait prendre le plus au sérieux ? Quel genre de vie faut-il avoir ? » (Platon, *Gorgias*). Il y a en effet plusieurs manières de vivre, selon qu'on privilégie le bonheur, la justice, la vérité, etc. L'articulation entre philosophie théorique et philosophie pratique peut également être résumée dans la formule d'André Comte-Sponville (philosophe contemporain) : ☐ « *Philosopher, c'est penser sa vie et vivre sa pensée.* »

On peut enfin distinguer, comme le fait Kant, deux usages de la **raison** : la raison *théorique* (ou spéculative), qui a pour objet de répondre à la question : « que puis-je savoir⁷ ? », et la raison *pratique*, qui a pour objet de répondre à la question : « que dois-je faire ? »

29. TRANSCENDANT / IMMANENT

Transcendant signifie à la fois « séparé » et « au-dessus » de quelque chose. *Immanent*, au contraire, renvoie à ce qui est à l'intérieur d'une chose, ou à ce qui agit sur cette chose de l'intérieur.

Dans les **religions** monothéistes notamment, Dieu est généralement³⁰ dit *transcendant* par rapport au monde. Pour le panthéisme (qui signifie étymologiquement que « Dieu est en tout ») en revanche, Dieu est *immanent* au monde, il est dans le monde, ou même il est le monde lui-même.

Dans un autre domaine, une **justice transcendant**e est imposée de l'extérieur (par un tribunal, ou par Dieu qui condamne à l'enfer par exemple). Une **justice immanente** signifie au contraire que le coupable est puni directement par les conséquences mêmes de sa faute (ce que signifie par exemple le proverbe « Bien mal acquis ne profite jamais »).

30. UNIVERSEL / GÉNÉRAL / PARTICULIER / SINGULIER

Une vérité³¹ ou une règle *universelles* sont valables en tout temps et en tout lieu, sans exception ; il est universellement vrai³¹ que si $a > b$ et si $b > c$, alors $a > c$; la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) est supposée être valable quels que soient l'époque et le pays des êtres humains. Le *général* caractérise la plupart des éléments d'un ensemble, mais peut admettre des exceptions : « en général, les êtres humains sont doués de raison » (sous-entendu, pas tous). Les cas *particuliers* sont ceux qui font partie d'un ensemble général : « en général, les êtres humains sont doués de raison, et en particulier les philosophes ». Mais un « cas *particulier* » peut aussi avoir le statut d'une exception à la règle générale. Enfin, le *singulier* ne concerne qu'un seul élément et le rend unique ; Socrate se *singularise* parmi les grands philosophes par le fait de n'avoir écrit aucun livre.

La **philosophie** pose des questions *universelles*, c'est-à-dire qui se posent ou peuvent se poser à tout être humain en âge de raisonner, quelle que soit sa culture ou l'époque à laquelle il vit. Les réponses à ces questions, en revanche, sont loin d'être universelles.

La **science** se donne pour tâche d'établir des connaissances *universelles* : il n'y a pas une géométrie grecque et une autre chinoise, une chimie française et une autre sénégalaise, car la science est universellement accessible à tous. Elle est aussi universelle en un autre sens : les lois qu'elle cherche à établir sont également supposées être *universelles*, donc sans exception. C'est pourquoi les miracles, qui constituent des exceptions ou des infractions aux lois de la nature, sont incompatibles avec la science.

31. VRAI / PROBABLE / CERTAIN

Le *vrai* est ce qui a les caractéristiques de la **vérité**, c'est-à-dire, au sens le plus fréquent, ce qui correspond à la réalité¹⁵ : une affirmation est vraie si elle décrit correctement la partie du réel¹⁵ sur laquelle elle porte. Si je dis que David Hume est un philosophe écossais du XVIII^e siècle, ce que je dis est *vrai* même si je n'en suis pas *certain*. La *certitude* et l'*incertitude* concernent en effet non pas le rapport entre mon affirmation et le réel¹⁵ (comme c'est le cas pour le vrai et le faux), mais le rapport entre mon affirmation et moi-même, et plus précisément le niveau de confiance que j'ai à son égard. La certitude maximale peut être atteinte dans le cas du savoir⁷, mais aussi parfois de la croyance⁷ (religieuse par exemple). Dans ce deuxième cas, la certitude peut être fautive (il existe des personnes qui sont certaines que la Terre est plate). Enfin, le *probable* renvoie à la notion de *probabilité*, proche de celle de possibilité¹⁷. Je peux considérer un événement comme plus ou moins *probable* en fonction des connaissances que j'ai à son sujet (« il est probable qu'il fera beau demain »), ce qui s'accompagne souvent de l'*incertitude*. Mais ce n'est pas toujours le cas : on peut calculer mathématiquement et donc avec la plus totale *certitude* la *probabilité* théorique²⁸ d'un événement supposé aléatoire (comme le résultat d'un lancer de dé).

De quoi peut-on alors être certain ? Selon Voltaire, ☐ « Toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité » (*Dictionnaire philosophique*, article « Histoire »).